



**DEMANDE D'AUTORISATION de
DEMENAGEMENT 2016**

**A ADRESSER
10 JOURS AVANT
LE DEBUT DU
DEMENAGEMENT**

Je soussigné,

Nom _____ Prénom : _____

Entreprise : _____

N° SIRET _____ **APE** _____ (à mentionner obligatoirement)

Adresse de facturation : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ FAX : _____

Mail : _____@_____

Sollicite l'autorisation d'effectuer un déménagement ci-après :

Adresse du déménagement : _____

Adresse de l'emménagement : _____



Suivant la configuration de la zone du déménagement, nous joindre un plan ou une photo

Plusieurs rues de la Ville de Tulle ont des restrictions de tonnage, préciser le tonnage des camions :

DATE DU DEMENAGEMENT : / / 2016 au / / 2016			
Matin de ____ à ____		Après-Midi de ____ à ____	
<input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Fourgon <input type="checkbox"/> Camion		déménagement	emménagement
Nombre de place de stationnement			
Monte-Meubles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en place de la signalisation par la ville de Tulle		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Observations (ex. fermeture de voie, chaussée rétrécie, circulation alternée...)			

Le déménagement sera facturé : (Tarif voté par le Conseil Municipal le 25 novembre 2015- délibération n°6)

Place de stationnement	FORFAIT PAR JOUR ET PAR PLACE	
Fermeture de route	Impasse	FORFAIT/JOUR 11.68 €
	Rue	FORFAIT/JOUR 23.36 €
	Avenue-quai-boulevard	FORFAIT/JOUR 53.09 €
		FORFAIT/JOUR 15.96 €
Chaussée rétrécie/alternat		FORFAIT/JOUR 15.96 €
Prêt de panneaux et mise en place par la ville	Particulier	Gratuit
	Entreprise	FORFAIT 30.00€

Service du Domaine Public

10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE

Tel: 05 55 26 64 61

Fax: 05 55 21 46 04

sdp@ville-tulle.fr

Toute correspondance
doit être adressée à :

Monsieur le Maire
Service Domaine Public

Hôtel de Ville
10 rue Félix Vidalin - BP 215

19012 Tulle CEDEX

Tel: 05 55 21 73 00

Fax: 05 55 21 73 22

admin@ville-tulle.fr

www.ville-tulle.fr

Le Service du Domaine Public se réserve la possibilité d'imposer une fermeture de route, une chaussée rétrécie ou une circulation alternée en fonction de la configuration de la voie.

Fait à Tulle, le ____ / ____ / 2016

Signature